

MORILLON

LA VIE MORILLONNAISE 2021



PAGE
4



PRÉSENTATION
DE LA NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE

ÉDITORIAL	3
PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE	4/5
PERSONNEL	6
BUDGET ET ADMINISTRATION GÉNÉRAL	7
TRAVAUX	8/9
URBANISME FORÊTS ET ENVIRONNEMENT	10/11
VIVRE À MORILLON	12/13
ÉCONOMIE	14/15
AFFAIRES SCOLAIRES	16/17
PORTRAIT	18
ÉTAT CIVIL	18
INTERCOMMUNALITÉS	19
INFOS PRATIQUES	20

La Vie Morillonnaise Bulletin municipal d'information tiré à 1 000 exemplaires

Directeur de la publication : Simon Beerens-Bettex •
directeur adjoint de la publication : Bertrand Vuille •
Rédaction : Commission communication, Bernard Zirnhelt •
Création & impression : Imprimerie Monterrain - 74300 Cluses •
Crédit photos : Olivier Lestien, mairie de Morillon, CCMG, OT, Bouilleur de photo, Thomas Garcia.
 Dépôt légal en cours.



LE DISPOSITIF QUI DONNE LA PAROLE AUX MORILLONNAIS

Un des engagements forts de l'équipe municipale était de consulter régulièrement la population et de l'associer plus étroitement aux décisions impactant l'avenir de Morillon. Cela passe par de la concertation, des réunions, du dialogue ou encore des sondages. C'est pour cela que la mairie va mettre en place un nouvel outil numérique en 2021 : Vooter.

Vous pourrez ainsi vous exprimer régulièrement, en répondant à des consultations variées, qui traiteront aussi bien de sujets du quotidien que de projets de politiques publiques plus structurants. Les résultats, anonymes, seront publiés mais surtout exploités par les élus pour éclairer leurs décisions.

Vooter respecte les prescriptions relatives à la protection des données personnelles (RGPD). Votre vote sera anonyme et personne ne connaîtra vos avis (hormis les commentaires signés que vous pourrez déposer si vous le souhaitez). Et si vous n'avez pas de smartphone ni d'ordinateur, ou que vous ne savez pas comment utiliser ce service, n'hésitez pas à demander à votre petite fille, votre petit-fils ou à un ami de confiance de vous guider !

Les premiers sondages concernent la mise en circulation à sens unique au centre du village, le projet de verger municipal et la manière dont vous recevez l'information municipale.

Comment utiliser Vooter ?

C'est très simple :

- Depuis un téléphone ou une tablette téléchargez l'application Vooter ou depuis un ordinateur connectez-vous à <https://vote.vooter.co>
- Créez un compte avec votre adresse email et un mot de passe. Rejoignez le groupe en entrant le code de groupe « Morillon »
- Vous serez alors automatiquement informé des prochaines consultations par e-mail ou notification push (utilisateurs de l'app, pensez à autoriser les notifications)
- Ensuite, participez aux différents débats proposés, de façon totalement anonyme.



Chères Morillonnaises, Chers Morillonnais

Voilà déjà un peu plus d'une année qu'une nouvelle équipe, que j'ai l'honneur et le plaisir d'animer, siège au Conseil municipal de notre commune. La première année d'un mandat n'est pas toujours la plus facile, notamment lorsqu'elle résulte d'un renouvellement général des élus, nécessitant de prendre connaissance des dossiers en cours et découvrir le fonctionnement interne d'une collectivité. Je peux cependant vous assurer que tous les élus se sont mis rapidement au travail pour appliquer le projet pour lequel vous nous avez fait majoritairement confiance. Bien évidemment, je n'oublie pas ceux qui ne se sont pas reconnus dans ce projet, mais je tiens aussi à ce qu'ils soient rassurés sur les actions que nous menons dans l'intérêt de la commune et je souhaite qu'ils se sentent tout autant représentés et considérés.

Au cours de cette première année, la crise sanitaire de la COVID-19 a malheureusement impacté notre population, nos moyens d'action et nos possibilités de vous rencontrer. Heureusement, l'espoir est là et l'équipe est encore plus motivée. Dès à présent, vous pouvez à nouveau assister aux séances publiques du Conseil municipal et prendre la parole au moment des questions diverses. Nous espérons pouvoir organiser cet automne une réunion publique comme nous nous y étions engagés. Enfin, nous allons pouvoir reprendre nos cycles de consultation sur des dossiers plus précis, tels que l'aménagement des sens de circulation dans certains secteurs de la commune ou les besoins structurels de la vie associative.

Dans les pages de ce bulletin municipal, vous constaterez que nous avons mené à terme plusieurs projets, pour certains déjà engagés par la précédente équipe municipale que je tiens à saluer pour son engagement passé dans l'intérêt de la collectivité. Dans les prochaines semaines, vous aurez le plaisir de les découvrir ou redécouvrir in situ. Je pense notamment à la Maison de santé et l'établissement la Covagne. D'autres sont certainement moins visibles, mais tout aussi importants et chronophages, comme la restructuration des services de la mairie avec la venue de nouveaux agents à la suite de plusieurs départs.

Aujourd'hui, je peux vous garantir que les élus sont particulièrement motivés et les agents prêts à les aider pour servir le mieux possible Morillon et tous ses habitants.

SIMON BEERENS-BETTEX
Maire de Morillon

VOS ÉLUS

EN 2020, VOUS AVEZ CHOISI UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE. VOICI LES ÉLUS QUI VONT MENER LES PROJETS QU'ILS VOUS ONT PRÉSENTÉS POUR DÉVELOPPER UN NOUVEL ART DE VIVRE À MORILLON.



Simon BEERENS-BETTEX
Maire



Raphaël CLÉRENTIN
1^{er} Adjoint au maire



Lisette CHEVRIER-DELACOSTE
2^{ème} Adjointe au maire



Stéphanie BOSSE-BRISCHOUX
3^{ème} Adjointe au maire



Bertrand VUILLE
4^{ème} Adjoint au maire



Jean-Philippe PINARD
1^{er} Conseiller délégué



Martin GIRAT
2^{ème} Conseiller délégué



Marie DUNOYER
3^{ème} Conseillère déléguée



Éric CONVERSY
Conseiller municipal



Jérémie BOUVET
Conseiller municipal



Gilles SÉRAPHIN
Conseiller municipal



Béatrice REVEL
Conseillère municipale



Alexi POLONIA
Conseiller municipal



Jocelyne PEREIRA
Conseillère municipale



Karine LENOIR-DENARIÉ
Conseillère municipale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

APRÈS CHAQUE ÉLECTION MUNICIPALE, LE CONSEIL DOIT CONSTITUER LES COMMISSIONS MUNICIPALES. IL DOIT AUSSI DÉSIGNER SES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET DES ASSOCIATIONS DANS LESQUELLES LA MAIRIE DISPOSE DE SIÈGES DE DROIT.

Vos élus répartis au sein des commissions municipales

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Finances, Affaires juridiques, Ressources humaines, Communication
Vice-président : **Bertrand VUILLE**
Lisette CHEVRIER-DELACOSTE
Gilles SÉRAPHIN - Jean-Philippe PINARD - Marie DUNOYER - Béatrice REVEL

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE PATRIMOINE - CULTURE
Vice-présidente : **Lisette CHEVRIER-DELACOSTE**
Karine LENOIR-DÉNARIÉ - Martin GIRAT
Jérémie BOUVET - Raphaël CLÉRENTIN - Éric CONVERSY

TRAVAUX - BÂTIMENTS - VOIRIE SERVICES TECHNIQUES - SÉCURITÉ
Vice-président : **Jean-Philippe PINARD**
Jérémie BOUVET - Raphaël CLÉRENTIN - Éric CONVERSY - Martin GIRAT - Lisette CHEVRIER-DELACOSTE

URBANISME - LOGEMENT - FONCIER - ALPAGES - FORÊTS
Vice-président : **Raphaël CLÉRENTIN**
Gilles SÉRAPHIN - Jocelyne PEREIRA
Jean-Philippe PINARD - Lisette CHEVRIER-DELACOSTE - Jérémie BOUVET

VIE ASSOCIATIVE - ÉVÈNEMENTS - ANIMATIONS LOCALES - SPORTS
Vice-présidente : **Stéphanie BOSSE-BRISCHOUX**
Marie DUNOYER - Béatrice REVEL
Alexi POLONIA - Éric CONVERSY
Bertrand VUILLE

AFFAIRES TOURISTIQUES - ÉCONOMIE LOCALE - DOMAINE SKIABLE - LOISIRS
Vice-président : **Martin GIRAT**
Gilles SÉRAPHIN - Béatrice REVEL*
Alexi POLONIA - Jean-Philippe PINARD
Karine LENOIR-DÉNARIÉ
* (sauf domaine skiable)

VIE SOCIALE - AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE
Vice-présidente : **Marie DUNOYER**
Jérémie BOUVET - Béatrice REVEL
Stéphanie BOSSE-BRISCHOUX
Alexi POLONIA - Jocelyne PEREIRA

Simon BEERENS-BETTEX est président de droit de chaque commission en tant que maire.

Élus morillonnais siégeant dans les structures intercommunales et les syndicats

SEMCODA
Titulaire : **Raphaël CLÉRENTIN**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE
Vice-président : **Martin GIRAT**
Titulaire : **Simon BEERENS-BETTEX**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES MONTAGNES DU GIFFRE
Vice-président : **Jean-Philippe PINARD**
Titulaire : **Karine LENOIR-DÉNARIÉ**
Suppléant : **Simon BEERENS-BETTEX**

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
Titulaires : **Martin GIRAT**
Simon BEERENS-BETTEX
Suppléants : **Béatrice REVEL**
Karine LENOIR-DÉNARIÉ

SYANE
Titulaire : **Jean-Philippe PINARD**

SIVU SCOLAIRE MORILLON / LA RIVIÈRE-ENVERSE
Présidente : **Marie DUNOYER**
Titulaires : **Béatrice REVEL**
Stéphanie BOSSE-BRISCHOUX
Suppléante : **Jocelyne PEREIRA**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DU HAUT GIFFRE
Titulaire : **Martin GIRAT**
Jérémie BOUVET
Suppléants : **Raphaël CLÉRENTIN**
Lisette CHEVRIER-DELACOSTE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES DU HAUT GIFFRE
Titulaires : **Raphaël CLÉRENTIN**
Simon BEERENS-BETTEX
Suppléants : **Jérémie BOUVET**
Marie DUNOYER

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'ARVE ET SES AFFLUENTS - SM3A
Délégué : **Raphaël CLÉRENTIN**
Suppléant : **Simon BEERENS-BETTEX**

Élus morillonnais siégeant au sein des associations

FESTIGIFFRE
Titulaire : **Stéphanie BOSSE-BRISCHOUX**

ASSOCIATION LES AMIS DES SENTIERS
Titulaires : **Éric CONVERSY**
Gilles SÉRAPHIN

ASSOCIATION JUMORIEC
Titulaires : **Stéphanie BOSSE-BRISCHOUX**
Bertrand VUILLE
Gilles SÉRAPHIN

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES
Titulaire : **Gilles SÉRAPHIN**

BILAN DE L'EXERCICE 2020

EN 2020, VOUS AVEZ CHOISI UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE. VOICI LES ÉLUS QUI VONT MENER LES PROJETS QU'ILS VOUS ONT PRÉSENTÉS POUR DÉVELOPPER UN NOUVEL ART DE VIVRE À MORILLON.

L'INSTALLATION du conseil municipal en 2020 a été tardive, à savoir le 28 mai, en raison des décisions liées à la crise sanitaire, ce qui a considérablement écourté la période pour lancer les différentes actions et constater leurs effets. En juin 2020, le conseil municipal décidait de ne pas augmenter les taux d'imposition de la fiscalité directe (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) pour l'exercice 2020 et, le 23 juillet 2020, le conseil municipal procédait au vote du budget primitif 2020.

En termes d'investissements, le fait majeur a consisté en l'acquisition des trois arcades au centre du bourg pour la création d'une maison de santé (375 000 €). L'acquisition a été financée par un emprunt de 800 000 € permettant également de couvrir la majeure partie des travaux de rénovation et d'aménagement. La remise aux normes du restaurant de la Covagne, sur le site du Lac Bleu, dont la réouverture est prévue pour l'été 2021, est également un projet important en terme d'investissement, dont le financement est majoritairement assuré par un emprunt de 200 000 €. Les autres chantiers qui ont été lancés en termes de travaux montrent sur 2020 des dépenses d'investissement limitées principalement aux phases d'études (réouverture de l'école, plan de circulation au centre du village et aux Esserts...).

Morillon, à l'instar des autres stations, est lourdement impacté par la crise sanitaire qui a débuté au printemps 2020, et les répercussions financières s'en feront ressentir sur plusieurs années : baisses des recettes liées aux ventes de forfaits de ski alpin, baisse des recettes liées à la taxe de séjour... Certains projets initiés avant 2020 ont été gelés ou abandonnés :

- Le gel de la construction d'une scène au bord du Lac Bleu pour 300 000 € au minimum
- Le report du remplacement de la chargeuse utilisée principalement pour le déneigement, surcoût de 70 000 €
- L'abandon définitif du projet de déplacement du hangar en tôles destiné au stockage à proximité des anciens services techniques vers les nouveaux services techniques pour 67 000 €. Ce hangar a été mis en vente.

L'équipe municipale porte une attention toute particulière à la maîtrise des dépenses en termes de fonctionnement, et a lancé des actions sur tous les fronts, telles que :

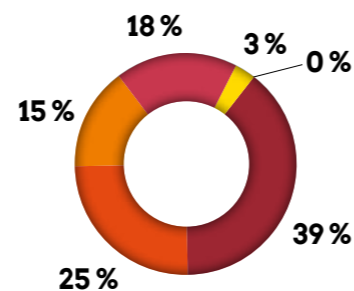
- Renégociation du montant des loyers PortaKabin pour la cantine de l'école (gain de 3 000 € par an)
- Rationalisation des équipements de bureau (suppression de 2 photocopieuses, baisse des impressions papier...)
- Étude pour l'optimisation fiscale relative aux impôts sur les biens communaux
- Rationalisation et renégociation des contrats de téléphonie et de matériel informatique, changements de logiciels,...

Dans le même temps, les recettes ont été maximisées chaque fois que possible. À titre d'exemple, les démarches appuyées pour la perception de la taxe de séjour ont permis un gain supplémentaire de 24 000 € par rapport à 2019.

La situation sanitaire impose la vigilance budgétaire pour 2021, et dans le même temps, Morillon doit poursuivre son investissement dans les projets structurants, assurer son rôle d'acteur public pour relancer l'économie, et savoir profiter des différentes aides qui seront consacrées à cette relance.

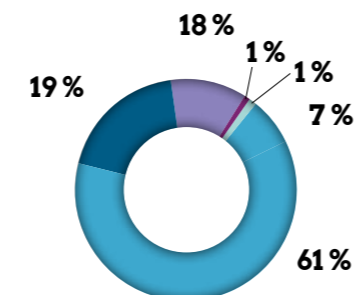
Les graphiques ci-dessous des recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement sont établis à partir du compte administratif 2020 voté le 8 avril 2021.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT CA 2020



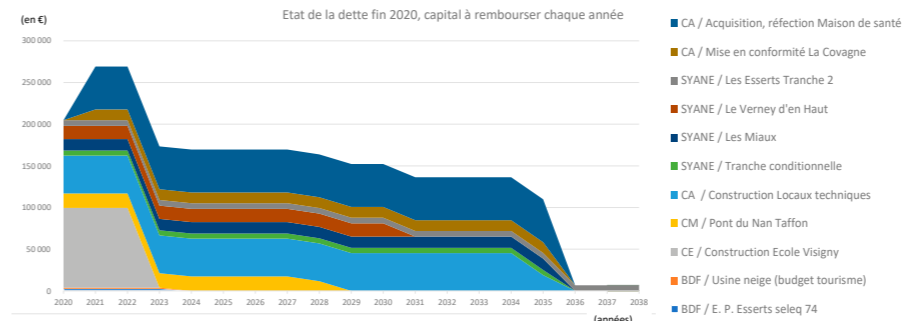
- **Autres charges de gestion courante** : 383 523 €
- **Charges financières** : 56 659 €
- **Charges exceptionnelles** : 85 €
- **Charges à caractère général** : 803 510 €
- **Charges de personnel** : 531 367 €
- **Atténuation de produits (AC, FPIC)** : 311 781 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT CA 2020



- **Produits exceptionnels** : 23 809 €
- **Atténuation de charges** : 22 931 €
- **Produits des services** : 214 201 €
- **Impôts et taxes** : 1774 110 €
- **Dotations et participations** : 555 028 €
- **Autres produits de gestion courante** : 317 211 €

ENCOURS DE LA DETTE



Ce graphique illustre le capital hors intérêts, en considérant pour chaque emprunt un remboursement du capital constant sur la base du remboursement 2020. Les remboursements portage EPF (Etablissement Public Foncier) ne figurent pas, ils s'élèvent pour 2020 à 83000 Euros).

RÉORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS menés sur 2020 avec les agents et les élus ont permis de déterminer les axes d'amélioration en termes d'organisations, et les volontés d'évolution et de changement. Afin de gagner en efficacité, un agent référent a été nommé pour chaque commission du conseil municipal. En outre, dans la mesure du possible, la polyvalence entre les agents est encouragée par des formations, pour assurer un bon fonctionnement des services durant les périodes

de congés ou d'absences. Pour porter les nombreux projets de travaux et d'urbanismes, l'équipe municipale a souhaité renforcer les compétences des services en urbanisme. À compter du 1^{er} mars, M. Adrien Chiriatti nous rejoint en tant que Rédacteur principal, responsable du pôle urbanisme/affaires juridiques. Il bénéficie d'une forte expérience, du fait de son parcours dans la municipalité d'Ambilly. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Sandrine Jacquard assure le recouvrement de la taxe de séjour, dont le montant a fortement augmenté en 2020. Sandrine assurera progressivement sur 2021 la mission d'accueil du public et l'état civil. Enfin, Virginie Chereau, en charge des dossiers d'urbanisme, supplée à l'accueil en cas d'absence. Annie Mulatier rejoint l'équipe début mai 2021 en tant que contractuelle pour assurer une partie de la comptabilité, et renforcer le pôle administratif.

UN ÉQUIPEMENT PERFORMANT POUR LE PERSONNEL ET LES ÉLUS

LA COMMUNE a souhaité faciliter le travail de ses agents administratifs et donner aux élus des moyens modernes pour accomplir leur mandat. C'est ainsi qu'elle a procédé à l'acquisition de 6 ordinateurs portables, de logiciels récents – dont Microsoft Outlook – ou encore équipé la salle du conseil d'un matériel audio et vidéo connecté et performant. Afin de renforcer la sécurité, les connexions s'effectuent au moyen d'un réseau privé virtuel (VPN). « Nous souhaitons ainsi améliorer les conditions de travail du personnel, souligne Bertrand Vuille, adjoint en charge de l'administration générale, et assurer dans la période actuelle le travail en distanciel. L'organisation des échanges est aussi grandement facilitée. »



LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DURANT L'ÉTÉ 2020 ET L'ORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'ÉQUIPE MUNICIPALE avait la volonté de changer l'organisation en mairie. Des travaux ont été réalisés en août 2020 dans les locaux de la mairie. La salle des élus a été transformée en kitchenette pour les agents, les toilettes ont été réhabilitées, des cloisons ont été supprimées, et l'ensemble de l'aile réservée au public et aux agents a été rafraîchie. Ces travaux ont permis d'améliorer l'accueil des Morillonaises et Morillonnais en mairie, avec la mise à disposition d'un ordinateur pour consulter différents documents administratifs...

Désormais, la salle des élus et la salle du conseil municipal sont séparées des bureaux des agents par le couloir. Ces deux salles sont utilisées pour recevoir les Morillonaises et Morillonnais, ce qui garantit plus de confidentialité pour les dossiers qui le nécessitent. Cette réorganisation physique des locaux a permis de regrouper l'ensemble des agents administratifs dans le bâtiment de la mairie, elle facilite les échanges, et elle renforce la polyvalence pour l'accueil et l'état civil. Les agents administratifs sont désormais tous équipés de PC portables et peuvent se déplacer en salle de réunion pour recevoir les Morillonaises et Morillonnais sur des dossiers spécifiques : urbanisme, travaux...

DURANT L'ANNÉE 2020, LA MAIRIE DE MORILLON A ENGAGÉ DE NOMBREUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE. EN VOICI LA SYNTHÈSE ET LE CHIFFRAGE, SELON LES LIEUX D'EXÉCUTION



Aménagement de l'accès à la mairie et aménagement de la rue pour les personnes à mobilité réduite, prévu dans le mandat précédent : 50 000 €



Réflexion sur un sens unique de circulation au centre village. Test et enquête sur Vooter et questionnaire papier. (bilan en cours)

Enfouissement des réseaux et éclairage

- Route du Mas Devant (de la Chapelle du Verney au Sauvageon) : **62 000 €**
- Ville Derrière (le Syane enlèvera les anciens poteaux lorsque l'opérateur Orange aura achevé le câblage) : **218 000 €**
- Les Esserts : **235 000 €**.

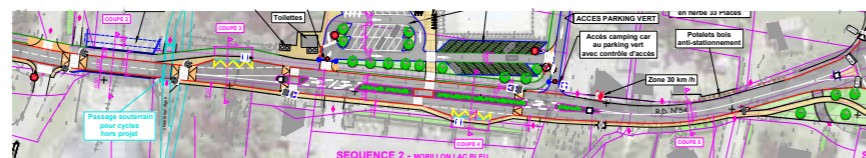
Marquage au sol

- Parking du lac Bleu, de la télécabine, grand parking des Esserts, traversée du village et stationnement mairie : **20 000 €**
- Signalisation diverse : **6 000 €**.



En mairie, réfection de l'accueil et des bureaux pour centraliser les agents administratifs dans un seul bâtiment, câblage et installation d'un système d'audioconférence de la salle consulaire : 45 000 €

Remplacement des batteries de recharge des panneaux solaires du chalet de Gers : 4 000 €



Au lac Bleu

- Réorganisation du stationnement et marquage au sol. Relance de l'étude de sécurisation des abords et de l'accès en réflexion avec la commune de Verchaix et le Département : **26 000 €**. (Travaux prévus en 2021)
- Marquage du parking avec acquisition et pose de barrière en bois : **9 000 €**.
- Création d'un chemin avec signalétique piétonnier vers le parking de la télécabine pour répartir le stationnement : **4 000 €**.
- Pose de bancs et poubelles : **4 000 €**.
- Réfection du sol du terrain de beach-volley : **6 000 €**.

Pont de la Biolle

Remplacement de la passerelle bois par une passerelle en béton au pont de la Biolle pour permettre le passage d'engins de 32 T : **25 000 €**.



Aux Esserts Réfection et confortement de la voirie communale avec pose d'enrobé sur le parking le long de la route traversière, reprise des cunettes pour évacuation des eaux pluviales; sécurisation des allées piétonnières le long de la route traversière par la pose de barrières bois; réhabilitation de l'allée piétonne au niveau des arcades; réparation des escaliers en pierre. **Montant : 40 000 €**.

Télesiège du Sairon Étude pour le réaménagement de la zone de départ du télesiège du Sairon dans le but de recentraliser les différents services (poste de secours, caisse, antenne office de tourisme) avec le support des cabinets Profil Études et Simon Cloutier, en collaboration avec GMDS. Déjà engagé : **16 000 €**.

DÈS SON ÉLECTION, LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE A SOUHAITÉ GELER OU RÉORIENTER CERTAINS PROJETS QUI NE CORRESPONDAIENT PAS COMPLÈTEMENT AUX ATTENTES DES UTILISATEURS OU N'OFFRAIENT PAS UN SERVICE À LA HAUTEUR DE LEUR COÛT D'INVESTISSEMENT. C'EST LE CAS POUR LA SCÈNE MUSICALE, LE CABINET MÉDICAL ET LA COVAGNE.

POUR UNE SCÈNE MUSICALE OUVERTE, VIVANTE ET PLUS MOBILE. Un permis de construire avait été accordé pour édifier une scène musicale au bord du Lac bleu. Si l'endroit est attrayant pour l'installation d'un tel outil, celui prévu était trop exigü pour accueillir tous types de productions, par exemple les spectacles vivants. De plus, le cahier des charges de son utilisation n'était pas suffisamment défini, notamment au regard de son devis estimatif : **300 000 €**. En particulier, le caractère fixe de la scène empêchait son déplacement vers des lieux où elle pourrait être utile comme au centre village, à la place de la télécabine ou au grand parking. Le projet a été gelé afin d'engager une large concertation avec tous les utilisateurs potentiels d'un tel équipement, en vue de déterminer ensemble les besoins réels de chacun et choisir ainsi le meilleur dispositif.

Projet Maison de santé



UN CABINET MÉDICAL SPACIEUX ET FACILE D'ACCÈS. L'appel d'offres pour la construction d'un cabinet médical dans l'ancien presbytère avait été lancé dont les réponses sont parvenues en mairie le 2 juin 2020 (soit 5 jours après l'installation de la nouvelle équipe). Outre le coût de l'opération, estimé à **1,1 million d'euros**, sa conception présentait plusieurs inconvénients majeurs. Les esquisses de futur local dénaturaient un bâtiment historique, tandis que son accès était fort malaisé, imposant par exemple aux véhicules comme aux ambulances de passer sur le parvis de l'église. Les élus lui ont préféré un nouveau projet plus cohérent. La commune a acquis des locaux commerciaux abandonnés, situés à côté du cabinet de kinésithérapie et non loin de la pharmacie, dans une certaine conti-

nuité professionnelle. Les parkings, situés en bords de rue, seront sécurisés par la création d'un passage empierré rappelant l'église et le bâtiment de la cure. L'intérieur de la maison médicale accueillera 2 cabinets de médecins, une salle de radio et une autre pour la traumatologie. Un cabinet sera aussi disponible pour les infirmières et un dernier pour une autre spécialité paramédicale à définir. Enfin, une grande salle d'attente permettra de recevoir les patients dans les meilleures conditions possibles. Les ambulanciers pourront emprunter une entrée spécialement dédiée. Le coût de cette opération est évalué à **508 000 € HT** (à ajouter aux **375 000 €** d'acquisition) avant les subventions attendues du Département, de la Région et de l'État. Un projet médical est ainsi en cours de rédaction pour obtenir ces financements. La livraison du cabinet médical est prévue à l'automne 2021.

Projet Covagne



LA COVAGNE MÉRITE DE RETROUVER SON CHARME Le restaurant de La Covagne est connu et apprécié de tous pour son esprit cabane de pêcheur au bord du lac. Propriété de la commune, c'est à cette dernière qu'incombent les travaux d'aménagement et de mise aux normes. Un permis de construire a validé une construction en béton sur son aile ouest, à savoir le long de la route. Ce permis est entaché d'illégalité, car contraire aux prescriptions du Plan de prévention des inondations (PPRI). Les services de l'État l'auraient accepté en contrepartie de la validation par la mairie du Plan local d'urbanisme.

Les nouveaux élus n'ont pas souhaité effectuer ces travaux dangereux qui dénaturent le lieu, réduisant notamment la pergola si prisée aux beaux jours. Ils ont missionné un cabinet d'architecte (le même qui avait été retenu par la précédente municipalité, réalisant ainsi des économies) sur un nouveau projet. Celui-ci prévoit la mise aux normes Personnes à mobilité réduite et la réfection de la cuisine. Mais surtout il préserve l'esprit qui fait le charme de ce restaurant. Au passage, le budget passe ainsi de **320 000 € HT** dans sa version antérieure à **245 000 € HT** (avant subventions du département) soit une économie de près de 25 %. Les travaux devraient être achevés au printemps 2021.

PLU Une modification à la marge du PLU afin de l'adapter aux projets

Le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune a été adopté le 6 mars 2020 par l'ancienne équipe municipale. Les nouveaux élus s'étaient engagés à ne pas l'annuler. Quelques modifications sont cependant nécessaires afin de corriger certaines erreurs sur le plan de zonage et de répondre positivement à certains recours engagés contre

le PLU, lorsque c'est possible. Il convient aussi de réviser le règlement et le plan de zonage afin de l'adapter au projet porté par les élus pour les années à venir. Il s'agit notamment des aménagements du secteur du Visigny, en vue de la réouverture de l'école Annie Bettex, ou de celui de la Pusaz.

Du nouveau sur la préemption des parcelles sur le projet MGM

La préemption des parcelles Buffet/Duverney, dans le secteur de la Pusaz, ne figurait pas dans le programme des élus pour la simple raison qu'elles étaient supposées être déjà acquises par MGM. Aussi, à la réception de la DIA (Demande d'intention d'aliéner), le conseil municipal a longuement débattu afin de savoir si la commune souhaitait faire valoir son droit de préemption sur ces terrains.

Or, le projet pour lequel MGM a obtenu un permis de construire ne correspond pas aux besoins de la commune.

Surtout, il restreint ses propres possibilités d'aménagement sur le reste des parcelles (dont elle est propriétaire suite à des acquisitions d'une valeur de 800 000 €). Le conseil municipal s'est donc prononcé en faveur de la préemption par le biais de l'Établissement public foncier (EPF), pour un montant de 2 400 000 €. De ce fait, les élus ont entamé un travail de fond sur l'orientation et l'aménagement global du secteur. En janvier 2021, MGM a cependant gagné le recours en référé qu'il avait engagé contre l'EPF.



La municipalité organisera courant 2021 une réunion publique pour expliquer son projet et échanger avec les Morillonnais sur ce dossier important.

Redéfinir l'emprise du chemin de l'Écharny

Le chemin de l'Écharny relie le pont du Nant Taffon au départ du télésiège de Coulouvrier. La procédure de régularisation foncière en cours a été interrompue, car le document d'arpentage n'était pas actualisé : il correspondait au dessin du chemin avant les travaux de reprise nécessaires à la réalisation du télésiège. Le chemin est aujourd'hui plus large. Un géomètre a donc été mandaté pour effectuer de nouveaux relevés à l'issue desquels la commune procédera à la régularisation.



Route des Grands Champs : fin de la régularisation foncière

La procédure de régularisation foncière de la route des Grands Champs se finalise. Il ne manque plus que l'accord de quelques propriétaires. En outre, la pose de clôture de la ZAC sera terminée au printemps.



Se renseigner avant le dépôt du permis de construire

Chaque premier lundi du mois, le cabinet Ardi Conseil tient une permanence en mairie, à partir de 14 h. C'est un service gratuit pour l'utilisateur (payé par la commune), mis en place en lien avec le CAUE. Il permet aux particuliers qui souhaitent construire ou modifier une habitation d'obtenir un conseil sur ce qui est possible ou non, avant le dépôt d'un permis de construire.



Un nécessaire entretien des forêts

Les tempêtes successives et les sécheresses répétées ont altéré la qualité de certaines parcelles de forêts. Cela concerne principalement celles situées à l'entrée ouest de Morillon (parcelle communale C1216) et le bois le long du Giffre, vers le lac, plus précisément là où sont implantés le Défoul'park (parcelle B3452) et l'accrobranche (parcelle B384).

Un programme de coupes de bois important a été engagé. Les agents de l'ONF ont ensuite procédé à la replantation d'essences de feuillus et résineux plus résistantes aux nouvelles conditions climatiques. La commune a engagé 35 000 € pour l'intervention de l'ONF et 13 500 € pour le bûcheronnage.



Le scolyte, un insecte sans pitié pour les épicéas

Les épicéas fragilisés par les tempêtes et le stress hydrique deviennent la proie d'un petit insecte, le scolyte, dont la femelle creuse des trous dans le bois. Elle y pond ensuite des larves qui vont à leur tour creuser des galeries. L'arbre privé de sa sève sèche et meurt. Seule une coupe drastique permet d'éviter la prolifération des insectes ravageurs.

Une zone agricole réhabilitée à l'entrée du village

Au Caton, à l'entrée du village, est sise une jolie parcelle (B2931) de 4 000 m². Pâturée par des chevaux depuis de nombreuses années, elle s'était petit à petit laissée gagner par les bois. La commune a entrepris des travaux de broyage et de réensemencement. Ces travaux ont permis d'ouvrir le paysage.



Du changement à l'ONF.

Nicolas Joly, technicien forestier de l'ONF pour Samoëns-Morillon, vient de quitter son poste afin de reprendre la scierie de sa famille, dans les Bauges. C'est Angélique Gardet, en poste sur Taninges, Verchaix, La Rivière-Enverse et Châtillon-sur-Cluses, qui assurera l'intérim de la gestion des forêts morillonnaises en attendant la nomination d'un titulaire. Souhaitons bonne chance au partant pour son nouveau projet et bienvenue à sa remplaçante.



Pouvoir gérer l'intensité de l'éclairage public selon les différents secteurs du village

Éclairer à 2 heures du matin une route isolée où personne ne passe n'est pas forcément indispensable. Cela coûte de l'argent à la commune, c'est une dépense énergétique superflue et cela engendre de la pollution lumineuse.

L'un des engagements de la campagne électorale était de revenir sur cet éclairage unique sur tout le village, quels que soient l'heure et le lieu. Mais c'était sans compter sur un réseau obsolète qui n'autorise que des réglages à la marge.

Les élus se sont rapprochés du Syane, qui est l'établissement public organisateur du service public de distribution de l'électricité en Haute-Savoie. Ensemble, ils ont évalué les travaux nécessaires pour que la commune dispose d'une plus grande latitude de réglage de la durée et de l'intensité de l'éclairage, et ce de façon très pointue et indépendante sur les différents secteurs de Morillon. Les paramètres seront définis après une grande concertation avec l'ensemble des habitants en vue de recueillir leurs attentes.

La consultation des entreprises est en cours, et nous vous tiendrons informés dans une prochaine lettre Info Morillon.

Des manifestations annulées en raison de la crise sanitaire

De nombreuses initiatives ont été lancées pour redynamiser la vie associative et les festivités à Morillon. Malheureusement, la crise sanitaire de la Covid-19 a eu raison des bonnes volontés. C'est ainsi que la traditionnelle **fête du Pî-tin** et celle du **Pain bénit** ont dû être annulées cette année. Mais la détermination des organisateurs reste intacte pour proposer de belles festivités lorsque la situation sanitaire le permettra.

Le ski club signe une convention d'objectifs avec la commune

Le ski club et la mairie ont signé une nouvelle convention d'objectifs le 28 juin 2020. Cela marque la volonté de la commune de soutenir une association importante dans la vie morillonnaise et celle du ski club d'ancrer son avenir au service de l'apprentissage du ski par les jeunes du village.



Prêt de matériel et de salle aux associations

Un règlement d'utilisation pour le prêt communal et pour la location de locaux communaux a été voté le 20 novembre 2020. Une liste exhaustive du matériel disponible a été établie, ainsi que les conditions de mise à disposition, les tarifs en fonction des bénéficiaires. Les associations, particuliers, entreprises et institutions partenaires (mairies voisines et CCMG) peuvent donc solliciter la commune de Morillon pour bénéficier de la salle ASEMV, du barnum, du mobilier, de la sonorisation, de la scène musicale, du minibus 9 places et du chalet de l'alpage de Gers. Le règlement inclut également des dispositions d'hygiène et de sécurité.

Quelques exemples de prix :

LA SALLE ASEMV
est louée

85 €

Avec une caution de 800 €, mais la gratuité est maintenue pour les associations de la commune ou ayant leur siège dans la CCMG.

LE BARNUM
est loué

150 €

(6 m X 8 m)



Un joli succès pour le marché du dimanche

Notre village du Haut-Giffre comprend 700 âmes, auxquelles s'ajoutent 9000 vacanciers durant les saisons touristiques. Un marché créé en 1996 avait lieu en saison d'hiver le mercredi après-midi, en saison d'été le vendredi matin. Ces dernières années, ce marché essentiellement destiné aux touristes, regroupait de nombreux vendeurs de charcuterie et de fromages d'origines diverses, ainsi que de l'artisanat de moins en moins local.

La nouvelle équipe municipale a souhaité créer un marché à l'année le dimanche, jour idéal tant pour les Morillonnais qui travaillent la semaine que pour les vacanciers arrivant le samedi. De 9 h à 13 h, et parfois plus tard en période de vacances scolaires, les étals sont installés dans le centre du village.

Les élus respectent ainsi leur engagement de trouver un juste équilibre préservant la qualité de vie, le développement des activités locales agricoles, artisanales et touristiques.

L'authenticité et la fraîcheur des produits proposés par nos producteurs et artisans locaux sont des atouts essentiels pour un marché de qualité qui a vu le jour le 12 juillet 2020, après approbation de la Fédération nationale des marchés de France.

Des associations heureuses de participer au marché dominical

Durant les vacances de Noël, trois associations ont participé aux marchés dominicaux et ont remercié la commune pour cette invitation. Village et partage a vendu des couronnes de Noël dont la moitié du bénéfice a été reversé au Téléthon; le Club des marmottes s'est réjoui d'avoir enfin eu la possibilité d'organiser une action; les institutrices des écoles de Morillon et de La Rivière-Enverse ont tenu un stand pour alimenter la coopérative scolaire.

LA CRISE SANITAIRE DES DERNIERS MOIS CONSTITUE UNE ÉPREUVE POUR TOUS. ELLE EST ENCORE PLUS DIFFICILEMENT VÉCUE PAR LES PLUS FRAGILES ET LES PERSONNES ISOLÉES, À COMMENCER PAR LES PERSONNES ÂGÉES. LES ÉLUS DE MORILLON ET LE PERSONNEL COMMUNAL SE SONT MOBILISÉS AFIN DE METTRE EN ŒUVRE TOUT CE QUI ÉTAIT POSSIBLE À LEUR NIVEAU POUR EN DIMINUER LES CONSÉQUENCES.



Pas de voyage en 2020, ni de club du mercredi, ni de repas des anciens, mais un colis de Noël pour redonner le sourire à nos aînés

Les élus du conseil municipal de Morillon ont décidé d'offrir un joli cadeau à toutes les Morillonnaises et tous les Morillonnais âgés d'au moins 62 ans. Pas moins de 200 paniers garnis, remplis de mets de choix : foie gras, chutney, papillotes, une bonne bouteille (à consommer avec modération), des meringues offertes par la boulangerie Tiffany et l'Almanach savoyard 2021 ont agrémenté les fêtes de fins d'année de nos aînés.

Les élus ont pris plaisir d'aller à la rencontre de chaque personne, dans le strict respect des gestes barrières. Une visite si précieuse dans ces temps d'isolement...



La solidarité des Morillonnais ne s'est pas démentie

Au début de l'épidémie de Covid-19, la population morillonnaise s'est mobilisée en force pour confectionner des masques à l'aide du tissu fourni par la communauté de communes. Les élus - ancienne et nouvelle équipe - les ont ensuite distribués à toute la population.

Les masques offerts par la Région ont été remis lors de deux permanences organisées par la commune. Restez attentifs aux recommandations qui pourraient être diffusées par les autorités sanitaires concernant le choix de tel ou tel type de masque selon les conditions préconisées.

Ski pour tous

La commune a tout organisé pour renouveler l'opération « Ski pour tous » permettant aux jeunes Morillonnais de 5 ans et plus de découvrir, pratiquer et perfectionner leur pratique du ski alpin. Une opération qui est financée pour la plus grande partie sur le budget municipal avec une aide de la caisse d'Allocations familiales. Le reste à charge des familles est calculé au plus juste selon le coefficient familial.

Le Grand Massif, l'ESF et le ski-club sont les partenaires privilégiés de ces séances toujours très appréciées par les jeunes depuis plusieurs années. Malgré la fermeture des remontées mécaniques, un certain nombre d'activités alternatives ont pu être proposées aux jeunes Morillonnais pendant les vacances d'hiver (Ski de fond, raquettes, snooc, ski alpin pour les futurs membres de la section compétition du ski club).



L'information la plus récente est dans « Info Morillon » Le bulletin municipal est publié une fois par an. Alors, pour obtenir l'information la plus récente, lisez la lettre « Info Morillon » qui paraît tous les trois mois (voir page 20 comment vous inscrire pour la recevoir).

Atelier Saint-Martin : tradition et transmission

L'Atelier Saint-Martin à Morillon porte bien son nom. Le maître-artisan Frédéric Andres met un point d'honneur à partager et transmettre son savoir et ses connaissances, acquises auprès des Compagnons du Devoir et au fil de plus de 40 années de pratique de la ferronnerie d'art. À en juger par les résultats de ses apprentis, le maître ne doit pas être mauvais. En effet, l'un de ses apprentis, Camille Sennegon, vient d'obtenir la médaille de Meilleur apprenti de France (MAF) dans la catégorie serrurier-métallier, en janvier 2021. Âgé de 17 ans, Camille, élève en 2e année de CAP, avait déjà décroché

la médaille d'or départementale puis régionale, obtenant la note de 19,5/20. L'Atelier a quant à lui été doublement reconnu pour l'excellence de son art. Frédéric Andres a été lauréat des Prix aurhalpins du patrimoine, recevant le Prix Savoir-Faire du Conseil régional pour son remarquable travail de rénovation au Château du Bérrouze à Samoëns. Enfin, il a intégré l'an dernier le prestigieux Groupement des entreprises de restauration de monuments historiques, première entreprise artisanale haut-savoiarde à entrer dans ce groupe très fermé des artisans d'exception.



Soutenir les commerçants locaux

Une commune a très peu de marge de manœuvre pour aider les commerces et autres acteurs économiques de son territoire dans le cas d'une crise sanitaire qui impacte directement leur activité. Les élus de Morillon se sont pourtant

montrés très présents depuis plusieurs mois. Au travers de rencontres informelles mais répétées, ils ont identifié les leviers qu'ils pouvaient actionner pour aider les commerçants. C'est ainsi que la mairie a renoncé à percevoir plusieurs loyers ou exonéré certaines taxes d'occupation du domaine public (terrasses extérieures). La situation continue à être suivie de très près.

Coup de Chapeau aux commerçants morillonnais

Nous souhaitons remercier vivement tous les commerçants morillonnais qui sont restés ouverts durant les périodes de confinement (pour ceux qui étaient autorisés à rester ouverts). Ils ont su faire preuve d'une grande adaptabilité. Tous concernés, ils ont mis à disposition des clients les protocoles sanitaires exigés, ont adapté leurs horaires d'ouverture et certains ont même proposé un service de livraison à domicile.

Et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerces qui ont ouvert leurs portes dans la commune de Morillon :

MORILLON VILLAGE

SAIN'BIO'Z
Épicerie Bio, producteurs locaux, circuits courts
Le Caton

POCO LOCO
Boutique spécialisée sports de glisse Skateboard/Snowboard
74, route de Cluses

DUNAND K
Modelages corporels, réflexologie faciale...
Hôtel Le Morillon, Chef-lieu

MADISON BOUTIQUE
Changement de propriétaire
du tabac/presse
Tabac, presse, librairie, carterie
95, route de Samoëns

MORILLON 1100

LE MILLECÎMES
Bar et cave à vin, planches apéritives issues de produits locaux, sur place et à emporter
97, impasse du Forum, aux Esserts



MORILLON ET LE SKI, UNE GRANDE TRADITION!

MORILLON EST CONNUE POUR SES CHAMPIONS. ICI, LE SKI EST UNE TRADITION SOLIDEMENT ANCRÉE ET L'AIDE APPORTÉE AUX SKIEURS DE HAUT NIVEAU EST AUSSI UN MOYEN DE VALORISER L'IMAGE DE LA STATION QUI BÉNÉFICIE DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES.

LA COMMUNE A DÉCIDÉ DE POURSUIVRE LE SOUTIEN À SES ATHLÈTES AUX PERFORMANCES DÉJÀ RECONNUES QUE SONT ARGELINE TAN-BOUQUET (TÉLÉMARK), ADRIEN ET SIMON PIOLAINE (SKI ALPIN), ET AUSSI D'ÉLARGIR CE CERCLE CETTE ANNÉE AVEC L'ARRIVÉE DE NOËLINE DENIAUX (SKI ALPIN) ET DE MAËLY VERNET (TÉLÉMARK). 15 000 € SONT CONSACRÉS À CE SPONSORING AVEC UNE PART FIXE POUR CHACUN DES ATHLÈTES ET DES PRIMES PROPORTIONNELLES À LEURS RÉSULTATS.

INTERVIEW

FRÉDÉRIC MARION DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRAND MASSIF DOMAINES SKIABLES



GRAND MASSIF RÉFLÉCHIT À L'AVENIR DU TOURISME DE MONTAGNE Votre magazine a rencontré Frédéric Marion, directeur général de Grand Massif Domaines Skiables, et l'a interrogé sur la réflexion engagée par l'entreprise sur les perspectives de développement du tourisme par la diversification

Magazine – Comment GMDS en est-elle venue à engager cette étude sur la diversification ?

Frédéric Marion – Depuis plusieurs années, les acteurs de la montagne parlent du réchauffement climatique et de la diminution de l'enneigement naturel. Nous avons souhaité aller plus loin et prendre en compte ces paramètres dans une réflexion globale permettant à la France de se maintenir au sommet du tourisme de montagne. Nous avons aussi obtenu de Météo France une étude très poussée sur les stations dans lesquelles nous intervenons. Pour Morillon, si l'enneigement du haut des pistes ne semble pas poser de problème, la projection apparaît plus fragile en ce qui concerne le plateau des Esserts et le bas de la station.

Magazine – Vous n'en êtes tout de même pas à penser que c'est la fin du ski ?

Frédéric Marion – Certainement pas ! Ici, comme partout en Haute-Savoie, le ski est une tradition, un atout, des emplois. Il faut se donner les moyens de le pérenniser. Pour cela, notre étude repose sur des principes simples :

- Compléter l'offre existante et l'étendre ;
- Profiter de l'attractivité de Morillon pour attirer et satisfaire de nouveaux

clients dans la durée ;

- S'adapter au changement climatique.

Magazine – Quelle forme peut prendre la diversification selon vous ?

Frédéric Marion – Nous travaillons sur le sujet depuis environ 18 mois sur le Grand massif dans son ensemble pour définir une offre cohérente. GMDS bénéficie pour cela de l'expérience et de l'expertise de la Compagnie des Alpes, qui a mobilisé sur ce dossier plusieurs collaborateurs dans différents secteurs d'activité. Nous nous sommes aussi inspirés de ce qui existe et fonctionne déjà à l'étranger (Autriche, Suisse...) où la transition commence à s'opérer. Morillon bénéficie d'un fort potentiel, notamment par sa forêt et ses alpages, en termes de faune, de flore et de tradition. C'est très encourageant pour des saisons d'hiver compliquées comme nous en vivons en 2020 et 2021. L'objectif consiste à proposer des activités sur deux saisons, amortissables sur plusieurs mois d'ouverture, économiquement rentables. Elles doivent associer ce qui se pratique à l'intérieur comme à l'extérieur, sans artificialiser le terrain. Une attention particulière est portée sur l'environnement, et sur la nécessité de sécuriser les emplois, voire d'en créer de nouveaux.

GMDS est un acteur important du territoire qui se doit d'accompagner les élus dans leur réflexion. Nous devons créer l'électrochoc qui permettra de réagir face aux enjeux climatiques et à l'évolution de la demande. Ainsi, ensemble, il nous appartient de proposer une offre qui préserve nos traditions tout en prenant en compte ces nouvelles contraintes.

L'ANNÉE SCOLAIRE A DÉBUTÉ DANS UN CONTEXTE SANITAIRE COMPLEXE, SOUMIS À DES PROTOCOLES QUI ONT ÉVOLUÉ AU FIL DU TEMPS. TOUT CELA A DEMANDÉ DE NOMBREUX AJUSTEMENTS AUX ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET DU SIVU SCOLAIRE, AUX PARENTS, AUX ÉLUS. MAIS GRÂCE À LA DISPONIBILITÉ ET À L'EFFICACITÉ DE CHACUN, L'ÉCOLE ET LA CANTINE ONT PU SE MAINTENIR SANS DÉPLORER DE FERMETURE.

Une équipe aux petits soins pour les enfants

Cette année, trois nouvelles enseignantes ont été nommées. Bienvenue aux nouvelles arrivées!



À la Rivière-Enverse, Béatrice Blasquez est en charge des 19 enfants de CM1/CM2. Elle a rejoint la directrice Heidi Richard, qui enseigne à 24 CE1/CE2.

CONTACT :
École de La Rivière-Enverse : 04 50 54 61 98

La nouvelle directrice de l'école de Morillon, Caroline Fix, accueille 20 enfants de petite et moyenne sections. Emilie Vibert s'occupe des 24 élèves de grande section et CP.

CONTACT :
École de La Rivière-Enverse : 04 50 90 12 90

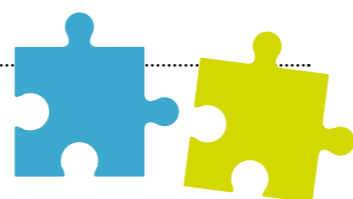
C'est le SIVU scolaire Morillon La Rivière-Enverse qui gère les écoles des deux communes

Réunies au sein d'un Regroupement pédagogique intercommunal. Il est administré par 8 élus : Émilie Lage, vice-présidente, Jean-Christophe Cavoret, Charles Guerder et Geneviève Mondat en suppléante pour La Rivière-Enverse; Marie Dunoyer, présidente, Stéphanie Bosse, Béatrice Revel et Jocelyne Pereira en suppléante pour Morillon. C'est Loredane Euvrard qui assure la gestion administrative du syndicat.

L'équipe du SIVU est composée de :

- deux ATSEM, Annick Rouge, qui s'occupe de la petite et moyenne section et Aurélie Veizy de la grande section et du CP ;
- trois agents de cantine, Sophie Mazaudoux, Véronique Mulatier et Christine Tauchon.

Contact :
sivu.morillon@wanadoo.fr



La garderie périscolaire «Le Club des Marmottes» complète cette organisation

La garderie du matin (7 h 15 à 8 h 30) et du soir (16 h 15 à 19 h) fonctionne sous mode associatif. Le Club des Marmottes est présidé par Julie Roselli. Sophie Mazaudoux et Orianna Malosse s'occupent des enfants dans une salle aménagée à l'école de La Rivière-Enverse.

Un dossier très complexe en voie de résolution

ÉCOLE ANNIE BETTEX, UN DOSSIER TRÈS COMPLEXE

Édifiée entre 2007 et 2008, l'école Annie Bettex accueille ses premiers enfants en février 2008. À la suite des élections municipales de mars 2008 et après le passage de la commission de sécurité, plusieurs problèmes de conceptions ont été révélés. Notamment la non-conformité du bâtiment par rapport au permis de construire, et surtout le non-respect des prescriptions issues du règlement du Plan de prévention des risques naturels (PPRN), l'école étant située en zone bleue.

Comme souvent en pareil cas, chacun se renvoya la responsabilité de ce cafouillage (Services de l'État, architecte, entreprises...).

Le préfet mit alors le maire en demeure d'effectuer les travaux. Une plainte au pénal pour non-respect des règles d'urbanisme fut déposée contre la mairie (alors que la mission de respecter le permis de construire revient à l'architecte maître d'œuvre). Deux cabinets spécialisés en hydrotechnique rendirent d'ailleurs des conclusions contraires.

En 2011, le couperet tomba : le préfet enjoignit la commune à fermer l'école. En conséquence, la plainte au pénal s'effaça et les élèves revinrent au rez-de-chaussée de la mairie. Pour autant, l'école n'était toujours pas aux normes, alors que les travaux étaient totalement payés.

La mairie a engagé la responsabilité du maître d'oeuvre devant le tribunal administratif

Un expert judiciaire a rendu son rapport en 2014 en avançant un certain nombre de propositions pour mettre en conformité le bâtiment avec une estimation de 680 000 € de travaux supplémentaires. Mais, le maire n'a pas voulu effectuer ces travaux.

C'est seulement en 2018 qu'un premier mémoire fut déposé à l'encontre de l'architecte, malheureusement incomplet et pas suffisamment documenté. En 2020, la nouvelle municipalité s'est adjoint les services d'un nouveau cabinet d'avocat spécialisé en droit public. Un mémoire bien plus complet a été déposé, mais toutes les responsabilités n'ont pas pu être engagées car les délais étaient dépassés. Le tribunal administratif de Grenoble a rendu son verdict et condamné l'architecte à verser 993 108 euros à la commune, même si une petite part de responsabilité a cependant été retenue contre la commune (20 %) en tant que maître d'ouvrage. L'État a quant à lui été mis hors de cause.

VERS UNE RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE?

Les élus vont organiser une réunion publique d'information au printemps. La mairie a déjà missionné un assistant à maîtrise d'ouvrage, la société Project BTP, qui a redéfini un cahier des charges reposant sur trois piliers :

- Travaux à envisager pour respecter le PPRN;
- Mise aux normes de 2021 (RT 2012, isolation, sécurité...);
- Rendre les locaux plus pratiques et gommer certaines incohérences de la construction initiale du bâtiment (distribution des salles, hauteur des toilettes, cour édifiée sur pilotis...).



Le père Noël est aussi passé par Morillon

Les enfants guettaient fébriles le son des sabots de son cheval. C'est en effet dans une calèche mise à disposition par Équita'Passion que le Père-Noël a rendu visite aux enfants de l'école de Morillon, le 18 décembre. Chaque petit a reçu un beau livre et des papillotes, que les lutins du vénérable barbu avaient récupérés auprès du SIVU et de la coopérative scolaire. Merci à l'Office de tourisme intercommunal pour sa contribution.

LE TRANSPORT SCOLAIRE EST ORGANISÉ PAR LA RÉGION ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE.

L'information la plus récente est dans «Info Morillon»

Le bulletin municipal est publié une fois par an. Alors, pour obtenir l'information la plus récente, lisez la lettre «Info Morillon» qui paraît tous les trois mois (voir page 20 comment vous inscrire pour la recevoir).



Si tout se déroule normalement, l'objectif que se sont assigné les élus est de lancer rapidement les consultations des entreprises afin de rouvrir l'école dès que possible – au mieux à la rentrée de septembre 2022 –, pour que les petits Morillonnais disposent enfin de l'espace et les locaux dignes d'une école du XXI^e siècle.

PORTRAITS

TROIS PERSONNALITÉS AYANT MARQUÉ MORILLON DE LEUR EMPREINTE NOUS ONT QUITTÉS EN 2020. CES QUELQUES LIGNES LEUR SONT DÉDIÉES, EN SOUVENIR DE CE QU'ILS ONT APPORTÉ À NOTRE VILLAGE.

Jeanne Gilbert, une institutrice dévouée



Lorsque vous évoquez la mémoire de Jeanne Gilbert, « Jeannette » pour ceux qui l'ont connue, un autre nom surgit immédiatement : celui de son époux, Jean. Ils restent indissociables dans la mémoire des Morillonnais depuis qu'ils furent tous deux nommés instituteurs au village en 1950. Jeannette enseignait aux plus jeunes, tandis que Jean, directeur, s'occupait des plus grands. Si elle se destinait plutôt à l'enseignement supérieur, l'attente de son premier enfant - ils en ont eu deux - l'a

orientée vers l'École normale pour devenir institutrice. Jean s'est aussi impliqué dans la vie locale particulièrement au ski-club. Jeannette, de son côté, encadrait les activités manuelles. Jeanne Gilbert est décédée le 5 décembre 2020 dans sa 98^e année. Durant les 16 années passées à Morillon, les époux Gilbert ont marqué les générations d'élèves qui ont eu la chance de suivre leur cours. C'est ce qui fait dire à l'un deux : « C'étaient un couple d'enseignants remarquables ! »

André Millet, ou la passion des associations



C'est en 1986 qu'André Millet arriva dans la vallée pour diriger le nouveau centre de vacances de la CCAS (activités sociales des industries électriques et gazières), organisme dont il deviendra ensuite le directeur départemental. Très vite, « Ded », comme tout le monde le surnommait, sut s'intégrer à la vie du village, ouvrant son centre aux activités des associations morillonnaises. Il fut lui-même un bénévole accompli prenant part à de nombreuses fêtes traditionnelles. Il a notamment été le premier président de l'association de jumelage Jumoriec. Au ski-club, à l'Office de tourisme et dans d'autres associations, chacun a pu apprécier son caractère enjoué et affable ainsi que sa grande disponibilité. Il s'est éteint le 25 mars 2020 dans sa 75^e année.



Christian Kerzerho, un artiste complet

Originaire de Bretagne, Christian Kerzerho avait choisi de s'installer à Morillon. Ses origines l'ont poussé à s'investir dans le jumelage unissant notre village à celui de Riec-sur-Bélon. Une de ses toiles, installée dans la salle du conseil, immortalise du reste cette union. Car Christian était avant tout un artiste peintre accompli, au talent reconnu. On se souviendra de ses représentations de personnages étonnants recouverts de végétaux, de légumes et de fruits, à la manière d'Arcimboldo, mais dans un souci du détail très fouillé. Une de ses toiles fut d'ailleurs exposée au Salon des indépendants du Grand Palais à Paris en 2007. Il nous a quittés en décembre 2019.

LES INTERCOMMUNALITÉS TRAVAILLENT POUR MORILLON



Le SM3A intervient régulièrement sur les rivières

Le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) a effectué plusieurs travaux d'envergure à Morillon en 2020. L'achèvement de la reconstruction de la protection des berges des Arcosses, par la finalisation des travaux de végétalisation, pour un montant global de 461 000 €. Le syndicat est aussi intervenu sur le torrent du Verney (renforcement des talus et de la route du Mas Devant, reconstruction du radier), à la suite du glissement de terrain de la montagne sur Samoëns en 2016.



D'importants travaux réalisés par la CCMG

La communauté de communes Montagnes du Giffre a engagé un important programme de travaux en 2020. Parmi ceux-ci, il convient de citer le réaménagement de l'Office de tourisme intercommunal, pour un montant de près de 400 000 € Propriété de la commune, qui a pris 29 % des travaux à sa charge (pour la partie louée à l'ESF), le bâtiment est mis à disposition de la CCMG qui exerce la compétence tourisme. Les travaux ont consisté à aménager les locaux aux normes d'accessibilité et les rénover pour répondre aux exigences du label Qualité tourisme. Par ailleurs, la déchetterie de Taninges a été modernisée et agrandie pour s'adapter à une fréquentation en hausse, notamment durant les périodes touristiques. Montant de l'opération : 3,2 millions d'euros. Subventions de la Région pour 356 000 € et de l'Ademe pour 424 000 €.

À FOND LE FOND !

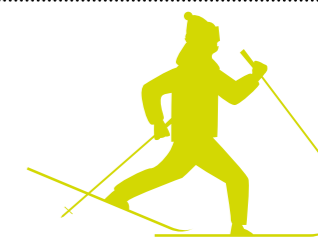
C'est le Syndicat intercommunal de la vallée du Haut-Giffre (SIVHG) qui exploite le domaine de ski de fond des communes de Morillon, Verchaix, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval. Il s'agit de deux sites réguliers (Joux Plane et le cirque du Fer-à-Cheval), et d'un site ouvert selon l'enneigement (partant du Lac pour rejoindre le Cirque).

Cinq salariés permanents du syndicat effectuent la préparation et l'entretien des pistes et la maintenance du matériel. Cet hiver, quatre saisonniers sont venus renforcer cette équipe. Ils balisent aussi les sentiers de raquette tracés dans le fond de la vallée et sur les alpages.

Le SIVHG était en première ligne durant la saison hivernale pour répondre à une demande particulièrement importante. Trois nouvelles pistes ont d'ailleurs été ouvertes à Samoëns 1600, permettant de répartir les nombreux skieurs sur un plus grand nombre de sites.

Il a fallu aussi une bonne coordination avec les autres structures intercommunales, par exemple pour assurer le transport. En effet, des navettes gratuites ont permis aux utilisateurs de rejoindre les différents sites.

Un dialogue constructif avec tous les intervenants du territoire a été garant des prestations offertes aux habitants et aux touristes.



Le nordique en chiffres

- Piste Joux Plane : **13 km**
- Pistes du fond de vallée et du cirque du Fer-à-Cheval : **43 km** (compris les liaisons). **17 itinéraires** piétons et raquettes sur environ **85 km**

ÉTAT CIVIL

Naissances

4 juin Sasha SUELDO NIVET
18 septembre Ambroise ROUGE
13 octobre Lena CLÉRENTIN

Mariages

19 septembre Yann PESLIER et Tania ROCH
24 décembre Jean-Michel BIORO et Blandine MARTIN

Décès

30 janvier John TITMUSS
25 mars André MILLET
25 mars Stéphane TOUTAIN
10 avril Jérôme DIVET
18 mai Nadia VANBUCKAVE
26 juin Auguste BORRAT-MICHAUD
17 octobre Jean-Yves BAROZZI
15 décembre Gérard CHRISTINAZ

Être informé plus rapidement grâce à la lettre « Info Morillon »

Vous avez pu découvrir en octobre et en décembre 2020 puis en avril 2021 les lettres d'information « Info-Morillon ». La parution d'Info-Morillon aura lieu tous les deux ou trois mois, en fonction des événements, et de la sortie du Bulletin Municipal annuel. En effet, les centres d'intérêts sont bien différents en fonction des saisons, et la crise sanitaire montre encore plus la nécessité d'une information plus régulière : la vie de notre village, derniers chantiers lancés, activités proposées, présentation des nouveaux commerces/artisans, ...

Info-Morillon est diffusé par courrier électronique, pour peu que l'intéressé en ait fait la demande en mairie. La lettre est également diffusée sur le compte Facebook de la mairie, et sur le site internet de la mairie. Enfin, des exemplaires papiers sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Bonne lecture !



Pour lire Info Morillon, plusieurs possibilités :

- S'inscrire à l'adresse : accueil@mairie-morillon.fr et la recevoir par courriel
- La lire sur la page Facebook <https://www.facebook.com/Mairie-de-Morillon>
- La lire sur le site www.mairie-morillon.com
- Récupérer un exemplaire papier en mairie



Travailleurs frontaliers, signalez-vous en mairie : la commune percevra une subvention !

Chaque travailleur frontalier recensé permet aux collectivités territoriales de l'Ain et de la Haute-Savoie de percevoir la Compensation financière genevoise (CFG). Il s'agit notamment d'une quote-part reversée par le canton de Genève, sur les impôts prélevés à la source des salariés concernés, à leur commune de résidence en compensation des services publics qu'ils utilisent.

Cette déclaration est rapide, gratuite et sans conséquence sur l'impôt versé. Faites-vous connaître sans tarder auprès des services de la mairie de Morillon ; grâce à vous, le budget de notre village sera plus conséquent.

Le recensement militaire est toujours obligatoire

Chaque jeune Français doit se faire recenser à partir du jour de ses 16 ans et dans un délai de trois mois. La démarche est gratuite et doit être effectuée en mairie sur présentation de la carte nationale d'identité ou d'un passeport valide et du livret de famille à jour. Une attestation sera remise au jeune, obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours ainsi qu'au permis de conduire. La démarche vaudra inscription sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Inscrivez-vous au service d'alerte à la population cii télécom

La mairie utilise un système d'appels automatisé permettant d'avertir tout ou partie de la population en cas d'incident majeur (glissement de terrain, inondation, avalanche, tempête, crise sanitaire...). C'est gratuit et il suffit de s'inscrire en mairie ou par Internet à l'adresse : <https://www.inscription-volontaire.com/morillon/>



Horaires d'ouverture et accueil téléphonique :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 - Samedi matin, de 9h00 à 12h00
- Téléphone : 04 50 90 11 22
Courriel : accueil@mairie-morillon.fr
« Rencontres avec M. le Maire ou les élus référents sur rendez-vous »

Déchetterie de Jutteninges

- Du 1^{er} mai au 31 octobre :
Du lundi au vendredi : 8 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h
Le samedi : 8 h 17 h 30
 - Du 1^{er} novembre au 30 avril :
Du lundi au samedi : 8 h 30 – 12 / 13 h 30 – 17 h
- Fermée les jours fériés
Tél. : 04 50 90 10 04

Station d'épuration (Morillon) Branchages, tailles de haie, écorces, sciure et biodéchets

- Du 1^{er} samedi de novembre au dernier samedi de mars
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
 - Du 1^{er} samedi d'avril au dernier samedi d'octobre
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Tél. : 04 50 90 73 44
Sivom-mssv@wanadoo.fr

Numéros utiles :

Office de tourisme :
04 50 90 15 76 www.morillon.fr
Médecin :
Christophe Schaefer
04 50 90 51 52
Pharmacie :
Christophe Panloup
04 50 90 60 79
Infirmière :
Sophie Tanniou
04 50 96 64 48

Urgences :

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Enfance maltraitée : 119
SOS médecin : 3624
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
Violences Femmes info : 3919